

CODEX ALIMENTARIUS COMMISSION



Food and Agriculture
Organization of the
United Nations



World Health
Organization

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italy - Tel: (+39) 06 57051 - E-mail: codex@fao.org - www.codexalimentarius.org

Agenda Item 1, 7, 8, 9

CRD08

JOINT FAO/WHO FOOD STANDARDS PROGRAMME FAO/WHO COORDINATING COMMITTEE FOR AFRICA

24th Session

Virtual

5 - 9 and 13 September 2022

Comments of Senegal

Point 1: Ordre du jour provisoire

Position: Le Sénégal voudrait ajouter un point supplémentaire à l'ordre du jour de la réunion et qui porte sur la soumission de nouveaux travaux

Justification:

Au niveau du point 7 portant sur les travaux pertinents du Codex pour la région et leur hiérarchisation, il a été recommandé entre autres d'encourager les pays à préparer et soumettre conjointement des propositions de nouveaux travaux d'intérêt commun;

Les deux produits proposés par le Sénégal sont largement commercialisés au niveau de la région africaine et même au niveau international.

L'élaboration de normes Codex pourraient permettre à ces produits de mieux intégrer d'autres marchés et contribuer à la protection des consommateurs et de favoriser des pratiques loyales dans le cadre du commerce des produits.

Point 7 : Travaux du Codex pertinents pour la région et leur hiérarchisation

• Paragraphe 3 :

Position : Le Sénégal propose d'ajouter le travail en cours au CCCF et qui concerne la fixation d'une LM pour les aflatoxines totales dans les arachides prêtes à consommer, assorties des plans d'échantillonnage correspondants parmi les textes particulièrement intéressants pour la région

• Paragraphe 4 :

Position : Le Sénégal propose de remplacer le terme « naissants » par « majeurs »

(En outre, les membres de la région devraient porter un vif intérêt et contribuer aux importants travaux toujours en cours d'élaboration afin que ces efforts aient des retombées favorables dans la région. Les travaux en cours ou terminés font écho aux résultats d'une étude régionale menée en 2017-2018, dont il était ressorti que les principaux problèmes naissants majeurs dans la région concernaient les aflatoxines, les résidus de pesticides dans les aliments et la résistance aux antimicrobiens.)

Justification : Beaucoup de pays africains surtout l'Afrique sont des producteurs d'arachide et de grands consommateurs de ce produit et de ses dérivés.

Aussi la contamination par les aflatoxines peut affecter la santé des populations et aussi compromettre leur compétitivité ce qui représente un manque à gagner considérable

Aussi la fixation d'une LM tenant compte des niveaux de contamination et de consommation permettra de mieux mettre en place des mesures adaptées pour nous conformer aux exigences et ainsi réduire l'exposition et mieux accéder aux différents marchés

Il faut aussi ajouter que nos pays ont été toujours confrontés à ce problème de contamination des arachides par les aflatoxines du fait des conditions climatiques favorables au développement du champignon et la sécrétion des mycotoxines

La question des pesticides se pose de manière récurrente surtout avec l'intensification de l'agriculture qui se traduit par une utilisation abusive des pesticides avec des LMR élevés de pesticides au niveau de certains produits

Aussi ces deux problématiques ne constituent pas des questions émergentes mais doivent être considérées comme des problèmes majeurs.

Point 8 : Situation de la sécurité sanitaire et de la qualité des aliments dans la région

Position: Le Sénégal apprécie les efforts fournis par la FAO et l'OMS pour l'établissement et le renforcement des systèmes nationaux de sécurité sanitaire des aliments des pays africains.

Nous sollicitons cependant une meilleure vulgarisation de l'outil d'évaluation afin de mener une évaluation de nos systèmes nationaux de contrôle et une mise à niveau pour une bonne prise en charge des questions en matière de SSA afin d'établir dans chaque pays un système national de contrôle fonctionnel.

Point 9 : Mise en œuvre du plan stratégique du codex 2020-2025 pour le CCAFRICA

Position : Le Sénégal se félicite des progrès qui ont été accomplis dans la région au regard des objectifs prioritaires (1, 3 et 4) du Plan stratégique du Codex 2020-2025

Le Sénégal magnifie aussi la qualité de la participation des pays aux travaux du Codex ce qui permet une prise en compte des préoccupations de la région

Nous estimons aussi qu'il est important de veiller à la formation des membres des comités nationaux du codex et surtout des experts et aussi la disponibilité de données pour une participation plus efficiente aux travaux du Codex

Enfin, le Sénégal félicite l'Ouganda, Coordonnateur CCAFRICA, pour la qualité du travail effectuée ces dernières années et d'ores et déjà appuie sa reconduction comme Coordonnateur.